

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RR1206 Didactique de la religion catholique 1.2			
Ancien Code	PERR1B26DIDRE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement amènera les étudiants à découvrir le programme de religion catholique et à découvrir la posture du professeur d'un cours confessionnel.

Cette U.E permettra également aux étudiants de s'initier aux premiers outils permettant d'amorcer une réflexion didactique autour du cours de religion catholique.

Cette U.E permettra aux étudiants de proposer à des adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens .

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- d'utiliser le programme de religion catholique
- de connaître les grands axes du programme
- de préparer des activités en rapport avec les thèmes du programme
- de distinguer cours confessionnel, catéchèse et cours non-confessionnel
- d'utiliser quelques procédés méthodologiques pour faire émerger les représentations des élèves

- découvrir des ressources documentaires variées
- de mener une réflexion didactique

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERR1B26DIDREA Didactique de la religion catholique 1.2 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERR1B26DIDREA Didactique de la religion catholique 1.2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de la religion catholique 1.2			
Ancien Code	22_PERR1B26DIDREA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZERB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La formation spécifique en religion prépare les étudiants à enseigner le cours de religion catholique aux premier et second degrés de l'enseignement secondaire en suivant le programme de religion catholique. Au terme de leur formation, les étudiants devront être capables de proposer aux adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser le programme de religion catholique.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les grands axes du programme.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de préparer des activités en rapport avec les thèmes du programme.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de distinguer cours confessionnel, catéchèse et cours non-confessionnel.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser quelques procédés méthodologiques pour faire émerger les représentations des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de découvrir des ressources documentaires variées.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte et utilisation du programme de religion catholique
- Les spécificités d'un cours confessionnel
- Présentation de la dynamique du cours de religion catholique
- Les compétences du programme de religion catholique
- Les axes pour les ressources de la foi chrétienne
- Quelques procédés méthodologiques pour faire émerger les représentations des élèves

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et en interactions avec les étudiants sous forme d'exposés, d'exercices, de synthèses et de réflexions.

Pour les heures 11-12-13-14-15, en fonction du nombre de crédits de la fiche ECTS, travaux individuels ou de

groupes, présentations écrites et orales, lectures, recherches complémentaires dans des ouvrages, préparation à une célébration religieuse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications et des exercices supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Une liste d'ouvrages est donnée en cours de quadrimestre aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

Les objectifs de la matière sont fournis en mai en vue de préparer l'examen écrit et oral de juin.

Sources et références

Le programme de religion catholique.

La Bible (T.O.B, Bible de Jérusalem, Ze Bible)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les fichiers déposés sur ConnectED, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les documents photocopiés en rapport avec les sujets abordés au cours.

Certains supports et autres documents peuvent être déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours (TJ) et lors de l'examen écrit (70%) et oral (20%) en janvier.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des travaux notés durant le quadrimestre, (à raison de 10% de la cote finale) et de l'examen écrit et oral (à raison de 90% de la cote finale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	10		
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Q3: l'étudiant sera évalué par un examen écrit (80%) et oral (20%) à raison de 100% s'il a réussi son travail journalier.

Si le travail journalier n'est pas réussi, ce sera le même mode d'évaluation du Q2 (TJ): 10% et un examen écrit : 70% et un oral (20%).

"Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le responsable des horaires."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).